

Vendredi 19 octobre 2007

«Alors que la formation du gouvernement se traîne, les partenaires sociaux ont pris leurs responsabilités.»

Th. Jacques (président du Moc)

1 seul allié. Le président du Moc compte sur la combativité du cdH pour contrer les velléités des libéraux.

Thierry Jacques met en garde les formateurs



Après, il faudra parler chiffres

Thierry Jacques prévient. Après les (gros) mots, il faudra chiffrer les accords de l'Orange bleue. Vu les perspectives budgétaires, les choix sont cruciaux.

● Interview : Jean-Christophe HERMINAIRE

Après d'interminables disputes communautaires, les négociateurs de l'Orange bleue ont abordé, enfin, les dossiers qui vous préoccupent.

C'est vrai. Maintenant, ils prennent le problème à l'endroit : l'emploi, la fiscalité, la sécurité sociale, les dossiers qui intéressent les gens. L'image donnée c'est : on travaille sérieusement, on a avancé. Cela ne veut pas dire grand-chose mais l'image est celle d'un gouvernement qui est en train de se former.

Écolos et socialistes resteront sur le carreau. Vous étiez, vous, partisan d'une convergence des gauches.

En terme de cohérence de programme, l'Olivier aurait mis beaucoup moins de temps à se former. Ici, on a affaire à une alliance contre-nature bis. On en voit les difficultés. Ce n'est pas nécessairement ce gouvernement-là qu'on aurait souhaité, c'est clair. Les perspectives ne sont pas rassurantes, mais bon...

Cependant, l'accord de gouvernement est encore loin d'aboutir

Les deux défis qui vont maintenant se poser aux négociateurs c'est primo la question institutionnelle et secundo la question budgétaire. Jusqu'ici, on discute de textes, pas de chiffres. L'heure de vérité, c'est quand on en viendra aux moyens dévolus à ces politiques. Or les prévisions sont nettement revues à la



Le président du Moc est inquiet. La formation du gouvernement se traîne et les perspectives sont peu rassurantes.

baisse. L'Ires prévoit une croissance de 1,9 % pour l'an prochain. En 2007, c'était 2,7 %. La différence est énorme.

Peut-on s'en réjouir ?

Non. Mais le budget, c'est une question de choix. Est-ce qu'on veut une protection sociale solidaire, une politique de santé, ou une réforme fiscale qui va davantage permettre à ceux qui ont des revenus déjà importants de payer moins d'impôts.

La réforme institutionnelle peut aussi

coûter cher.

C'est clair que si on devait régionaliser le marché de l'emploi, les relations collectives et le droit du travail, on compliquera la vie de tout le monde. Des entreprises, des citoyens. Cela ne repose sur aucune analyse économique sereine. On est dans l'irrationnel.

L'image du monde politique en a encore pris un coup dans l'opinion.

Elle s'est détériorée, c'est vrai. Notez qu'il s'est produit quelque chose d'important lundi : un ac-

cord unanime de tous les partenaires de la santé (mutuelles, prestataires de soins, partenaires sociaux et gouvernement sortant) sur le budget Inami. C'est le signe que notre système de concertation sociale fonctionne. Et que pendant que la formation du gouvernement se traîne, les partenaires sociaux, eux, prennent leurs responsabilités.

La conclusion de cet accord ne pouvait attendre le futur gouvernement.

Il y avait urgence, oui. Pour que les soins de santé conti-

Peur que Joëlle Milquet ne se batte comme la petite chèvre de Monsieur Seguin.

nent à fonctionner. On dit que ce n'est pas trop grave s'il n'y a pas encore de gouvernement. Mais il faudrait par exemple que quelqu'un se préoccupe des petites gens qui ne savent pas payer leur mazout.

Qui a poussé à la charrette de l'accord soins de santé ?

Il y a eu, d'abord, le rôle important joué par les partenaires sociaux, qui ne souhaitaient pas reporter. Du CD & V, ensuite, qui voulait aussi un accord maintenant. Les libéraux se sont laissés convaincre parce que le CD & V a mis la pression. C'est une indication, j'espère, de ce qu'il adoptera comme politique sur les sujets sociaux. J'espère qu'il sera plus convergent avec le cdH sur des sujets-là et qu'ils pourront contenir les volontés libérales.

Celles-ci passent quand même, on l'a vu sur le sujet de l'immigration contrôlée ou de la justice pour les plus de 14 ans.

C'est vrai dans ces dossiers. Nous sommes conscients des velléités combatives de Joëlle Milquet et de la volonté dont elle a dû faire preuve pour contrer l'Open VLD et aussi vraisemblablement le MR. Jusqu'ici, les résultats sont quand même préoccupants. Nous avons peur que le cdH continue à être isolé et que Joëlle Milquet ne se batte comme la petite chèvre de Monsieur Seguin. Valeureusement mais qu'au bout du compte, le combat soit inégal. ■

Moc, la coupole des mouvements sociaux chrétiens

Sous la coupole du Moc, le Mouvement ouvrier chrétien, sont regroupées diverses organisations sociales d'inspiration chrétienne : CSC, Mutualités chrétiennes, Vie féminine, JOC, équipes populaires ou groupe Arco.

Syndicaliste, ancien secrétaire politique du mouvement, Thierry Jacques, 47 ans, a accédé à la présidence du Moc en janvier 2006, à la retraite de François Martou.

Le Moc, c'est aussi deux importantes écoles de formation : l'Isco (Institut supérieur de culture ouvrière) et la Fopes (Faculté ouverte de politique économique et sociale, UCL)

« Ils surfent sur le populisme »

1 Sur l'immigration. «Les familles ne pourront plus être enfermées dans des centres fermés mais seront en "semi-liberté" dans des centres adaptés. Il n'est pas sûr que ce soit une réelle avancée. Surtout, il n'y aura pas une loi qui prévoit des critères clairs de régularisation, d'une part, et une commission indépendante du ministère de l'Intérieur, d'autre part. C'était la principale revendication des réfugiés en situation illégale. Une régularisation avec une promesse d'emploi, on a aussi vu en 2002 que ça aura peu d'effets.»

2 Sur l'accord Justice. «L'Open VLD, principalement, et peut-être d'autres dans l'Orange bleue, voulait une politique qui surfe sur le populisme. C'est très clair avec ce qui est prévu pour les jeunes délinquants. On utilise quelques cas dramatiques pour développer une politique ultra-sécuritaire et répressive. Politique qui n'a aucun sens. Ce n'est pas en envoyant des adolescents devant une juridiction pour adultes et en prison que l'on peut mener une politique de rééducation et de réinsertion. C'est

de la législation émotionnelle, de la communication : nous avons entendu le message de la population qui est inquiète et donc, on prend des mesures drastiques. Mais c'est complètement insensé. On sait bien, tous, que la prison est tout sauf éducative. Quand on décide aussi d'augmenter les peines incompressibles, on maintient forcément les gens plus longtemps en prison. Ça coûte cher. Et les moyens qu'on met là, on ne pourra pas les mettre ailleurs.»

3 Sur la sécurité sociale. «Nous espérons que sur les volets sociaux et économiques, de vraies convergences avec le cdH existent. La sécurité sociale a été bien gérée et dégage des bonis. Il ne faudrait pas que cela serve à faire une réforme fiscale bis mais que ces bonis servent à améliorer la protection sociale de la population. Notamment la liaison des pensions au bien-être. Un salarié homme qui prend sa pension après une carrière complète touche en moyenne 944€ par mois. Le même profil qui a pris sa pension il y a 20 ans et qui vit toujours touche 752€ par mois. La liaison au bien-être n'existe

pas. Je rappelle aussi que notre niveau de pension est l'un des plus bas d'Europe occidentale. Autre exemple : développer une assurance dépendance fédérale. Celle qui existe en Flandre est en train de montrer les limites d'un système uniquement régional et hors du cadre de la sécurité sociale.»

4 Sur la santé. L'accord entre partenaires sociaux semble ne pas avoir été trop difficile à dégager. «Oui. Sauf qu'en Conseil des ministres, il y avait divorce entre socialistes et libéraux, opposés à un accord sur une augmentation du budget de l'Inami de 4,5 %, comme elle avait été approuvée par le gouvernement actuel. Ils n'en voulaient plus pour 2008. Heureusement, tous les partenaires ont maintenu cette norme de 4,5 %, avec une petite moitié (340 millions) dépensée pour les politiques en cours et urgentes, voire même pour les élargir avec, par exemple, le remboursement des soins dentaires aux enfants de moins de 12 ans. L'utilisation de l'enveloppe restante (380 millions) sera réservée au futur gouvernement.» ■